

<https://larcenciel.be/spip.php?article311>



Entretien avec Leïla EL BACHIRI

- MATIÈRE À PENSER - SOCIÉTÉ, CULTURE, RELIGIONS ET SPIRITUALITÉS -

Date de mise en ligne : vendredi 1er avril 2011

Copyright © LARCENCIEL - site de Michel Simonis - Tous droits réservés

Sommaire

•

[5. "Les féministes musulmanes utilisent la religion pour promouvoir l'égalité, les féministes islamiques utilisent l'égalité pour promouvoir l'Islam."](#)

[Entretien avec Leïla EL BACHIRI](#)

5. "Les féministes musulmanes utilisent la religion pour promouvoir l'égalité, les féministes islamiques utilisent l'égalité pour promouvoir l'Islam." Entretien avec Leïla EL BACHIRI

(extraits)

(...) Durant les années 1990 en Iran, ce sont des femmes islamistes du monde universitaire qui se sont réapproprié cette terminologie du "féminisme islamique" en affirmant qu'on pouvait promouvoir le droits de la femme à partir des textes religieux (Coran et Sunna) qui sont porteurs d'égalité de genre et qu'il fallait à cette fin écarter les lectures patriarcales antérieures inscrites dans la jurisprudence (le *fiqh*) qui sont les seules causes de la "dégradation " de la condition féminine. On le voit, il s'agit d'un discours clairement apologétique : alors que les textes contiennent à la fois des versets discriminants et des versets égalitaires, on affirme que les textes sont par essence égalitaires.

Après l'Iran, on a vu le féminisme islamique s'affirmer en Malaisie, avec le mouvement Sisters of Islam, qui s'était constituée en réaction contre l'islamisme et l'islamisation de la société. L'instauration de la sharia représentait pour elles une perte d'acquis de leurs droits, une régression. Elles ont établi alors une stratégie pour ne pas laisser le monopole du discours religieux aux oulémas, elles procèdent à une déconstruction des hadiths misogynes, en collaboration avec des théologiens au niveau international qui soutiennent ce projet d'égalité hommes-femmes et aussi avec des féministes laïques. En réalité, elles s'efforcent de construire un contre-pouvoir en utilisant le référentiel religieux commun.

Au Maroc, tout s'est joué à partir de la réforme du code de la famille (Mudawana) qui comportait le principe d'une hiérarchie entre l'homme et de la femme au sein du couple, qui implique l'autorité maritale, la répudiation et d'autres inégalités. Les féministes de culture musulmane y ont d'abord mobilisé le référentiel universel des droits de l'homme mais au cours de débats de Société, au printemps 2000, elles se sont heurtées à une très forte opposition islamiste. Les féministes avaient introduit des amendements au projet gouvernemental visant à proclamer l'égalité dans le couple, à abolir la répudiation, à judiciariser le divorce, etc. Il y a eu une énorme manifestation à Casablanca contre ce projet, où l'on a vu des femmes islamistes s'opposer aussi, en disant que les féministes étalent à la solde de l'Occident impérialiste, et que c'était la sharia qui devait garantir les droits des femmes. C'est alors que les féministes marocaines ont compris qu'il leur fallait retravailler sur les textes religieux pour obtenir un contre-pouvoir. Il y a donc eu une forme de synthèse, encouragée par le Roi, qui a permis de faire passer cette réforme qui, sans être pleinement satisfaisante, est porteuse d'évolutions et d'améliorations de la condition féminine

Ce qui s'est passé au Maroc se retrouve aussi ailleurs et illustre bien la dynamique de globalisation qui contribue à façonner le féminisme islamique.

Leïla El Sachin est doctorante à l'ULB. Elle va prochainement publier dans la pensée féministe (Université des Femmes) une partie des travaux de sa thèse qui traite du discours des actrices religieuses et du féminisme islamique